

Base régionale de plein air et de loisirs (UCPA)



L'Île de loisirs est le fruit d'un partenariat entre trois collectivités réunies au sein d'un Syndicat mixte : la Région Île-de-France finance les équipements, le Département de Seine-et-Marne et la commune de Bois-le-Roi participent au fonctionnement. La gestion de l'Île de Loisirs, l'organisation des activités et des animations ont été déléguées par le Syndicat à l'UCPA.

La vocation de l'Île de loisirs est de vous offrir un espace de détente et d'activités multiples pour toute la famille, ainsi qu'une large palette d'activités encadrées par des professionnels pour les plus sportifs d'entre nous : adultes et enfants.

L'Île de Loisirs contribue à la renommée de Bois-le-Roi. Les élus locaux s'y investissent fortement en ayant en charge les postes de Président et Trésorier. Soyez les bienvenus !

Adresse

Île de Loisirs
Rue de Tournezy
77590

Bois-le-Roi
01 64 81 33 00
boisleroi-base@ucpa.asso.fr

Infos pratiques

Président : David DINTILHAC

L'Île Régionale de Plein Air et de Loisirs de Bois-le-Roi se situe entre Melun et Fontainebleau, 60 km au sud de Paris, sur 73 hectares d'espaces verts arborés, avec 8 hectares de plan d'eau.

Elle est bordée par la Seine d'un côté et en accès direct sur la forêt de Fontainebleau de l'autre.

Liens utiles

[Site internet de la base de loisirs](#)

[Les actes administratifs du SMEAG Base PL](#)

Contact

Tél. 01 64 81 33 00

boisleroi-base@ucpa.asso.fr

[PDF](#)